

Haïti : Sortir de la crise politique par des élections apaisées, libres et crédibles

Port-au-Prince, Paris, le 29 janvier 2016 - Haïti est plongé dans une crise politique préoccupante depuis les fraudes constatées lors des scrutins législatifs et présidentiel du 25 octobre 2015 qui ont entraîné la contestation des résultats par les partis d'opposition, des manifestations violentes et un double report du deuxième tour de l'élection présidentielle. Nos organisations appellent le président sortant Michel Martelly à quitter ses fonctions dans le délai prévu par la Constitution, soit le 7 février 2016. Elles appellent également les partis politiques à trouver le plus rapidement possible un accord menant à l'organisation d'élections apaisées, libres et crédibles aux fins d'éviter une triple crise politique, institutionnelle et sécuritaire.

Bien que les conditions d'un processus électoral libre et crédible n'étaient pas réunies, le Conseil électoral provisoire (CEP) a entériné les résultats des scrutins du 25 octobre portant en tête du premier tour de l'élection présidentielle le candidat du parti au pouvoir, Juvenel Moïse, devant l'opposant Jude Célestin. L'observation électorale menée par une Coalition d'ONG haïtiennes dont le RNDDH a conclu à l'existence de fraudes importantes.

Dans ce contexte, le parti au pouvoir et la communauté internationale à travers le « core group » ont appelé à l'organisation le 24 janvier du deuxième tour de l'élection présidentielle déjà repoussée une première fois le 27 décembre 2015, tandis que le candidat de l'opposition a annoncé son intention de boycotter le scrutin, le qualifiant de « coup d'état électoral ». La crise politique s'est accentuée avec l'annonce par le CEP du maintien de second tour alors qu'une Commission indépendante d'évaluation électorale a confirmé début janvier les graves irrégularités commises lors du premier tour et considéré que les conditions n'étaient pas encore réunies pour l'organisation du second tour.

La tension politique étant à son comble, des affrontements violents ont éclaté les jours précédant la date du second tour dans les rues de Port-au-Prince entre des manifestants de l'opposition et les forces de l'ordre, faisant un blessé par balle et causant de nombreuses destructions. Des journalistes, comme Mme Liliane Pierre-Paul, Directrice de Programmation de la Radio Kiskeya, ont fait l'objet de menaces et de campagnes de dénigrement par les plus hautes autorités de l'Etat pour leur couverture de la crise. C'est par crainte d'une explosion de violence que la décision fut prise le 22 janvier par le CEP de reporter *sine die* le second tour des présidentielles.

La situation actuelle fait craindre une crise politique prolongée, menant à un vide institutionnel marqué par une vacance de la présidence. Or le pays a besoin d'institutions démocratiques, solides et ayant la confiance des citoyens haïtiens pour faire face aux importants défis économiques, sociaux et humanitaires et en matière de droits humains, 5 ans après le séisme qui a dévasté le pays faisant plus de 300 000 morts.

Une mission de la FIDH présente dans le pays du 24 au 30 janvier 2016 a accompagné ses organisations membres, le RNDDH et le CEDH, dans ses rencontres avec des représentants diplomatiques de la France, des Etats-Unis, du Canada, de la Suisse, de l'Union européenne, la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies, et nombreuses organisations de la société civile haïtienne.

Face à la crise politique actuelle et au risque de paralysie des institutions qui pourrait entraîner le pays dans un cycle de violence, nos organisations appellent les autorités haïtiennes et les partis politiques à la retenue, en évitant tout discours inflammatoire et demandant à leurs sympathisants que toute manifestation se déroule dans le calme.

Nos organisations appellent également les partis politiques haïtiens à œuvrer pour une sortie de crise en évitant le danger du vide institutionnel. Ceci peut passer par l'instauration d'un régime de

transition consensuel et provisoire chargé d'organiser dans le plus court délai le second tour de l'élection présidentielle dans des conditions apaisées, libres et crédibles. Pour légitimer ce processus, nos organisations recommandent la reconstitution du CEP, la mise en application des recommandations de la Commission indépendante d'évaluation électorale et la vérification des votes du premier tour par une instance indépendante.

La FIDH, le RNDDH et le CEDH appellent la communauté internationale et notamment le « core group » à soutenir l'organisation d'élections crédibles et pluralistes qui respectent le choix des électrices et électeurs haïtiens, rappelant que la nécessaire stabilité du pays ne peut faire l'économie d'un processus électoral satisfaisant pour l'ensemble de la population haïtienne.